



## Réunion Plénière de la Commission 2

Terceira, Açores-P, 23 octobre 2007

Réf. ordre du jour: VIII (Doc8-3)

Original anglais

Document soumis pour **adoption**

### OBSERVATOIRE DE L'ASSEMBLEE DES REGIONS D'EUROPE SUR LES FEMMES MIGRANTES (OAREFM)

#### 1. Introduction

La Commission européenne a désigné 2007 « Année européenne de l'Égalité des Chances pour tous ». L'ARE souhaite donner une voix à ces femmes de l'ombre : les femmes migrantes.

Les régions ont un rôle important à jouer dans l'intégration des migrants. Elles ont, selon les pays, des compétences – et donc aussi des politiques – en matière d'éducation, d'inclusion sociale, de santé et de services sociaux. Le Groupe de l'ARE sur l'Égalité des Chances a donc approuvé, lors de sa réunion de Bruxelles en mars 2007, la création d'un Observatoire de l'ARE sur les Femmes Migrantes (OAREFM).

Cet observatoire a l'ambition de devenir une référence en la matière, aussi bien par la création d'un réseau d'élus, d'experts et d'ONG régionales travaillant dans ce domaine, que par la mise en place d'un Portail Internet, comprenant une base de données rassemblant les bonnes pratiques régionales concernant les femmes migrantes. Pour la première fois de son histoire, l'ARE entreprendra de collaborer avec des régions issues du Sud de l'Europe et des pays du Maghreb.

#### 2. Objectifs

Les migrantes sont, parmi les femmes, celles qui souffrent le plus des discriminations, et la notion d'égalité des chances entre femmes et hommes n'est souvent pour elles qu'un très vague concept, absent de leur vie quotidienne. Leurs droits fondamentaux sont souvent bafoués.

Pour que les droits fondamentaux de ces femmes soient entièrement respectés, il est nécessaire que leur intégration soit réussie. Les autorités locales et régionales – et en particulier celles qui possèdent des compétences dans les domaines de l'éducation et de la formation, de l'inclusion sociale, de la santé et des services sociaux – sont directement en contact avec ces femmes migrantes et jouent un rôle capital dans leur intégration, les aidant non seulement à vivre dans des conditions décentes, mais aussi à réaliser leur potentiel et à acquérir le respect d'elles-mêmes.

En fondant cet Observatoire des Femmes Migrantes, l'ARE espère pouvoir contribuer à l'amélioration des conditions de vie et au respect des droits fondamentaux des femmes migrantes en Europe. L'Observatoire prendra la forme d'un guichet unique sur les femmes migrantes et sur les processus d'intégration réussie en Europe. Il devrait devenir le premier endroit sur la toile où s'informeront les gens soucieux d'en savoir davantage sur les femmes migrantes et sur ce que les régions peuvent faire pour elles. L'observatoire devrait pouvoir aider les élus et les fonctionnaires régionaux intéressés par ou impliqués dans les problématiques de l'immigration - et notamment celle des femmes - de mieux comprendre la situation à l'échelle européenne et de connaître les solutions avancées dans d'autres régions.

De par leur collaboration à l'Observatoire de l'ARE, les régions pourront non seulement faire connaître leurs bonnes pratiques, mais aussi apprendre ce que leurs voisins et d'autres régions européennes font pour aider les femmes migrantes à s'intégrer.

#### 3. Résultats

Afin de réaliser les objectifs précités, l'ARE élaborera un Portail Internet et un Réseau d'Experts sur les Femmes Migrantes, destinés à devenir un centre d'excellence où l'on viendra trouver réponse à ses

questions, que ce soit grâce aux expériences réussies présentées sur la toile ou en les posant au réseau d'experts.

Le Portail Internet sera divisé en une série de sections: l'une dressera la carte de la situation actuelle; une autre présentera les bonnes pratiques réalisées par les régions de l'ARE, avec les coordonnées complètes y relatives ; une autre encore fournira des liens vers des articles de presse sur le sujet, ainsi que vers des sites web traitant de la question ; enfin, une section « Questions et Réponses » (Q&R) permettra à un débat de s'engager et de maintenir le site vivant et en constante évolution. Des auditions (par exemple d'Europol) pourraient être organisées et leurs résultats publiés sur le Portail Internet. Une partie de cette section Q&R pourrait être ouverte au grand public<sup>(1)</sup>, permettant aux femmes de toute l'Europe et même du monde de partager leur expérience sur le fait d'être une femme migrante.

Dans chaque section, une attention particulière sera donnée aux priorités de l'ARE, telles que soulignées dans la Déclaration de Kiruna (2006): le manque d'indépendance financière qui caractérise les femmes migrantes, la violence et la prostitution forcée, l'éducation et le rôle particulier joué par la religion. Les femmes récemment arrivées en Europe ne seront pas les seules à bénéficier de l'attention de l'Observatoire: les femmes des deuxième et troisième générations ont leurs problèmes spécifiques et ceux-ci ne doivent pas être sous-estimés<sup>(2)</sup>.

Le Réseau d'Experts sera un groupe de réflexion, un laboratoire d'idées sur le sujet, et tentera de trouver des solutions pour améliorer la vie quotidienne des femmes migrantes dans les régions de l'ARE.

Enfin, rattaché à l'OAREFM, un séminaire (il est à espérer qu'il sera le premier d'une série) sur le microcrédit pour les femmes sera organisé pour permettre aux régions de l'ARE de collaborer avec des ONG spécialisées dans ce domaine. Des formations pratiques pourraient également être organisées si le souhait s'en fait sentir. Un Prix de l'ARE pour la Reconnaissance d'un Projet Exemplaire (PARERPE) sera également créé. Elle récompensera une femme qui a mis à profit le microcrédit. Outre la remise formelle d'un certificat officiel de l'ARE, elle sera invitée à présenter son projet et la manière dont elle l'a réalisé lors d'une Conférence sur l'Égalité des Chances ou d'un séminaire sur le microcrédit. Ses frais de voyage et de logement seront pris en charge par l'ARE.

### 3. Méthodologie

Les régions désireuses de jouer un rôle actif dans l'Observatoire de l'ARE sur les femmes migrantes signeront une lettre d'intention lors de la Conférence de Timisoara, les 11 et 12 octobre 2007, lors du lancement officiel du projet. Toutes les régions de l'ARE sont évidemment les bienvenues. Une fiche d'inscription est disponible sur le site web de l'ARE ; si une région ne peut participer à la Conférence de Timisoara, il lui suffit de renvoyer ladite fiche d'inscription au Secrétariat de l'ARE.

Un Comité de Pilotage d'au moins 5 régions sera mis sur pied. L'Ile-de-France, le Frioul – Vénétie Julienne et le Comté de Timiș pourraient former un triumvirat autour duquel le Comité de Pilotage s'articulerait. Les différentes zones géographiques devraient être représentées dans le Comité de Pilotage, afin qu'un large éventail d'avis et d'expériences y soit présent. Les régions de Valencia (ES) et Norrbotten (SE) seront, par exemple, invitées à y participer.

Le Secrétariat de l'ARE aidera le Comité de Pilotage, et soumettra des propositions de questionnaires et de présentation du portail internet. Il s'assurera que toutes les régions de l'ARE soient informées sur le projet, ainsi que les régions du pourtour du bassin méditerranéen. Des associations de femmes d'Europe et d'Afrique du Nord seront aussi conviées à faire part de leur riche expérience. Des liens plus étroits avec des organisations importantes disposant d'une grande expertise dans le domaine – tel, par exemple, le Lobby européen des Femmes – seront recherchés. Le nouvel Institut européen pour l'Égalité entre Femmes et Hommes, dont l'ouverture officielle est prévue à Vilnius en 2008, pourrait également devenir un partenaire de premier ordre.

---

1 - Les messages soumis devraient être validés par le Webmaster avant d'être publiés en ligne, afin d'éviter des commentaires inappropriés.

2 - P.ex. La Loi de la Famille marocaine – la *Mudawana* – peut entrer en contradiction avec les lois françaises et belges concernant les droits des femmes qui ont la double nationalité (cf "Le nouveau Code de la famille marocain : réflexion sur son impact dans les pays de l'UE - Mme Françoise Michaud, Présidente de l'AIPFE, disponible sur la page : <http://www.a-e-r.org/fr/themes-majeurs/equal-opportunities.html>).

Les résultats les plus tangibles de l'Observatoire de l'ARE sur les femmes migrantes seront le Portail internet et le réseau d'experts. Ce projet passionnant de l'ARE n'entraînera aucune contribution financière des régions membres (cf. budget); cependant, ces dernières devront s'engager à informer le Secrétariat de l'ARE sur les projets et les politiques qu'elles mènent en la matière, ainsi qu'à identifier parmi leurs propres experts ceux qui pourraient faire partie de l'équipe d'experts de l'Observatoire.

#### 4. Budget

L'ARE ne dispose pas d'un budget spécifique pour l'Observatoire. Cependant, une partie du budget alloué au Groupe Egalité des Chances (8000 EUR), qui sert principalement à payer les frais d'interprétation pour les réunions du groupe, pourrait être mise de côté pour financer le Portail. La Commission 2, à laquelle est rattachée le Groupe, pourrait également contribuer au projet. Le Secrétariat de l'ARE sera également impliqué dans la gestion technique du site, ce qui diminuera fortement les coûts de ce dernier.

Les régions ne devraient donc pas contribuer financièrement à l'établissement de l'Observatoire. Cependant, il ne faut pas sous-estimer la contribution des élus et des fonctionnaires qui feront parvenir l'information au Secrétariat de l'ARE. De même, les membres du Comité de Pilotage devront prévoir deux déplacements en 2008 (les réunions du Comité de Pilotage seront regroupées avec les réunions du Groupe Egalité des Chances pour réduire au maximum les déplacements inutiles).

Les experts du réseau seront normalement des fonctionnaires régionaux en charge des questions de migration et d'égalité des chances. Leur contribution individuelle directe sera relativement petite dans un premier temps (quelques échanges de courriels,...) et ils ne devraient donc pas être payés par l'Observatoire pour cela. Pour les experts qui ne seraient pas issus des administrations régionales (p.ex. Lobby européen des Femmes,...), une source de financement sera trouvée avec l'aide de la Commission 2.

Le Secrétariat de l'ARE étudiera également les sources de financement extérieures (p.ex. PROGRESS).

#### 5. Calendrier

Le lancement officiel de l'Observatoire de l'ARE sera célébré à Timisoara, Roumanie, les 11-12 octobre 2007, où les régions membres intéressées s'engageront formellement à fournir les informations requises au Secrétariat général.

Le budget de l'ARE ne permettra pas au Portail Internet d'être mis en ligne avant 2009. Cependant, tous les travaux préparatoires pourront être effectués par le Comité de Pilotage et le Secrétariat de l'ARE en 2008, ce qui permettra à l'Observatoire d'être en ligne autour du 8 mars 2009 (Journée de la Femme). Un événement spécial sera organisé à Paris, où le projet sera présenté au grand public en présence du Commissaire Spidla, de membres du Parlement européen et d'autres personnalités européennes. Le Groupe de l'ARE sur l'Egalité des Chances pourra utiliser cette occasion pour tenir une réunion de travail ou une Conférence le jour précédent ou suivant.

Mois	Activité	Localisation
12 octobre 2007	Signature de la lettre d'intention	Timisoara
Hiver 2007	Inscription des régions de l'ARE et contacts avec les partenaires potentiels	Secrétariat de l'ARE
Printemps 2008	Première réunion du Comité de Pilotage	A confirmer
Été 2008	Elaboration du concept et du contenu du Portail Internet	Secrétariat de l'ARE
Automne 2008	Seconde réunion du Comité de Pilotage	A confirmer
Printemps 2009	Elaboration du Portail Internet par une agence spécialisée en technologie de l'informatique	Secrétariat de l'ARE
Printemps 2009	Présentation du Portail au grand public	Paris